



**Pensionskasse Kaminfeger**  
**Caisse de prévoyance Ramoneur**  
**Cassa di previdenza Spazzacamino**

# | **Rapport de gestion 2018**



# I Répertoire

<b>Rapport de gestion</b>	3 Editorial
	3 Remerciements
	3 Personnel
	3 Immobilier
	4 Résultats de l'année 2018

<b>Comptabilité d'exercice</b>	5 Bilan au 31.12.2018
	6 Compte d'exploitation 2018
	7 Placements

<b>Divers</b>	9 Organisation
	10 Conseil de fondation
	11 Décisions du Conseil de fondation
	12 Chiffres-clés

Pour toute autre information, consulter la comptabilité d'exercice avec annexe sur le site [www.cpramoneur.ch](http://www.cpramoneur.ch).



«Pain d'épices Appenzellois» pour les 15 ans de service de Madame Annina von Känel

Degré de couverture	2003	2010	2013	2018
CPR / CPM CPE	98.70 %	95.60 %	105 %	
CA / CPM CPE	100.60 %	97.30 %	105 %	
CPR			105 %	108.50 %

Fortune	2003	2010	2013	2018
CPR / CPM CPE	50 424 233.00	80 798 235.22	99 114 011.21	
CA / CPM CPE	35 565 508.00	56 130 382.62	63 549 273.08	
Total / CPR	85 989 741.00	136 928 617.84	162 663 284.29	200 608 684.29

Membres *)	2003	2010	2013	2018
CPR / CPM CPE	1 197	1 167	1 194	
CA / CPM CPE	293	252	235	
Total / CPR	1 490	1 419	1 429	1 418

\*) Total assurés actifs et rentières / rentiers

Frais d'administration	2003	2010	2013	2018
CPR / CPM CPE	239 711.88	273 679.58	335 209.45	
CA / CPM CPE	163 334.70	175 668.55	161 386.73	
Total / CPR	403 046.58	449 348.13	496 596.18	355 310.70

## Editorial

### Mesdames, Messieurs,

Le 1er novembre 2018, j'ai eu le plaisir de fêter mes 15e ans de service auprès de la Caisse de prévoyance Ramoneur. Depuis mes débuts en 2003, le temps a passé à la vitesse grand V. Mes tâches se sont diversifiées et ont évolué en permanence. J'ai rencontré un grand nombre de personnes, ce qui a été une chance pour moi. Dans ce contexte, je pense surtout aux personnes que j'ai ou qui m'ont accompagnée pendant une certaine période.

A chaque fois, cela a été une expérience enrichissante, passionnante, instructive, ambitieuse et parfois même éprouvante pour moi. Ce furent des moments précieux et j'y repense en toute sérénité et satisfaction.

Voici un court résumé des chiffres et des faits:

En 2003, nous avons deux institutions de prévoyance – La Caisse de prévoyance du personnel dans la profession de ramoneur (une fondation) et la Caisse de prévoyance de l'Association suisse des maîtres ramoneurs (une coopérative). Au 1er janvier 2011, ces deux institutions ont fusionné pour devenir la Caisse de prévoyance Ramoneur (une fondation). Ce sont deux œuvres de prévoyance indépendantes qui ont été ramenées sous un même toit. Les anciennes œuvres de prévoyance ont été dissoutes le 1er janvier 2014. Depuis lors, nous ne gérons plus qu'une seule institution de prévoyance avec un large éventail de plans de prévoyance pour les employés et les indépendants.

## Remerciements

J'aimerais remercier toutes les personnes qui m'ont accompagnée durant ces quinze années et qui m'ont accordé leur soutien sous une forme ou une autre. Ce n'est qu'avec la coordination de toutes ces forces que la CPR a pu se développer et s'ériger aujourd'hui – en une caisse de prévoyance solide – notamment LA Caisse de prévoyance pour la branche du ramonage!

## Personnel

Durant l'année sous revue, il y eut un changement de personnel au secrétariat. Susanne Gutjahr a quitté la CPR à la fin mars 2018. Depuis le 1er mai 2018, je bénéficie du soutien compétent et engagé de Milena Bachmann. Sa collaboration apporte à la CPR une amélioration de qualité et le service de suppléance est assuré.

## Immobilier

Durant l'année sous revue, nous n'avons acquis aucun nouvel immeuble étant donné que dans une large partie de la Suisse, le marché immobilier connaît une surchauffe avec des prix excessifs. Une certaine correction est attendue avec un niveau de prix plus bas.

En automne, tous les immeubles appartenant à la CPR ont été évalués par Beat von Arx, Aarau. Pour cette opération, il a pu se référer aux données répertoriées par le secrétariat. Nous avons entretenu d'étroites relations avec les gérances immobilières. Cette manière de faire s'est révélée être la bonne. La CPR souhaite porter elle-même la responsabilité de ses immeubles. Les gérances ne se chargent que des «affaires courantes» et des relations avec les locataires et les artisans.





Annina von Känel, Guido Röthlisberger et Milena Bachmann

### Résultats de l'année 2018

L'année 2018 a été très volatile au niveau des placements. Jusqu'en novembre 2018, les reculs des mois précédents ont pu être comblés avec satisfaction. Puis vint le mois de décembre – du jamais vu dans l'histoire du placement pour un mois de décembre: toutes les classes de placements, sauf l'immobilier, ont viré dans le négatif. Grâce à la grande part investie dans son propre immobilier, la baisse de rendement a pu être limitée.

La Performance de la fortune globale se monte pour l'année sous revue à – 1,41 pour-cent (contre 5,95 pour-cent l'année précédente).

Par l'engagement auprès de la Banque Raiffeisen Mendrisio, la liquidité est déposée avec des intérêts positifs. La durée des placements en obligations en francs suisses a été en partie prolongée. Les catégories obligations en

monnaies étrangères (unhedged) ont été consolidées. Vers la fin de l'année, des actions suisses small & midcaps ont été rachetées suite à la baisse des cours. L'engagement dans la Senior Secured Loans (placements alternatifs) a été renforcé.

### Prévoyance

Les avoirs d'épargne des assurés actifs ont été rémunérés au cours de l'année commerciale à raison de 1.00 pour-cent (= Taux d'intérêt LPP). Le taux d'intérêt technique a été réduit de 2.00 à 1.75 pour-cent. Le degré de couverture s'abaisse pour l'année de ce rapport de 114.00 à 108.50 pour-cent.

Aarau, mai 2019

*Cl. von Känel*

Annina von Känel  
Gérante

# I Comptabilité d'exercice 2018

## Bilan au 31 décembre 2018

<b>Actifs</b>	<b>31.12.2018 CHF</b>	<b>31.12.2017 CHF</b>
Liquidités	13 693 462.96	24 668 412.42
Débiteurs, créances	1 076 030.13	636 830.41
Obligations	34 235 082.00	23 103 251.00
Crédits d'exploitation	80 430.20	97 300.00
Actions	49 168 364.00	52 860 611.00
Immobiliers	82 338 611.00	81 342 906.60
Insurance Linked Securities	15 033 033.00	15 902 247.00
Senior Secured Loans	4 983 591.00	4 009 561.00
Compte de régularisation actif	15 186.15	299 701.95
<b>Total des actifs</b>	<b>200 623 790.44</b>	<b>202 920 821.38</b>

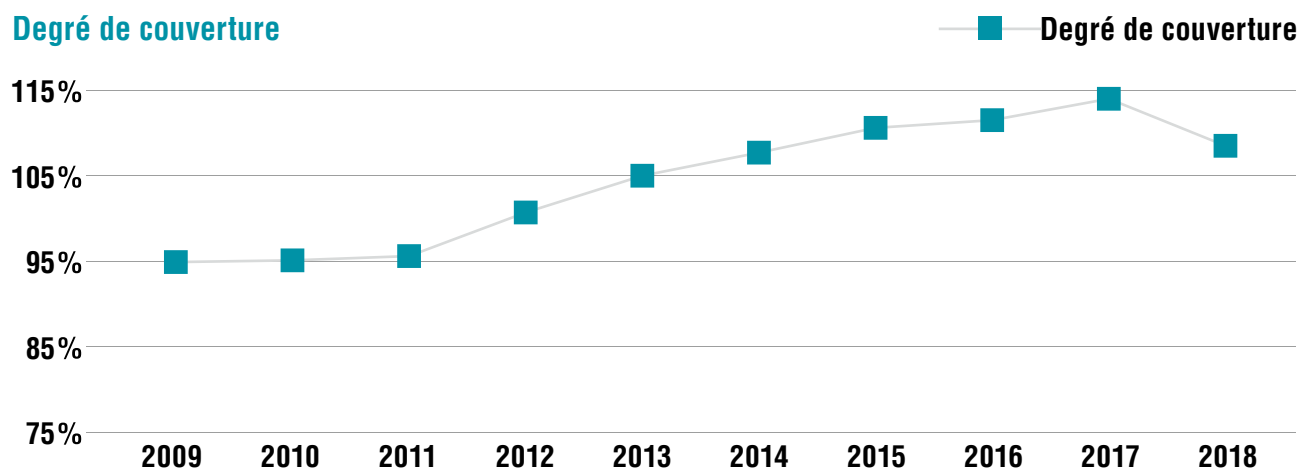
<b>Passifs</b>	<b>31.12.2018 CHF</b>	<b>31.12.2017 CHF</b>
Dettes	2 235 899.05	4 259 030.85
Compte de régularisation passif	152 135.50	175 655.35
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	182 460 407.90	173 930 890.75
Réserve cotisation employeur sans renonciation à l'utilis	258 423.05	228 563.05
Réserves de fluctuation de valeurs	15 516 924.94	24 326 681.38
Fonds libres	0.00	0.00
<b>Total des passifs</b>	<b>200 623 790.44</b>	<b>202 920 821.35</b>

Cette comptabilité d'exercice a été établie conformément aux prescriptions de l'OPP2 et de Swiss GAAP RPC 26.

## Compte d'exploitation 2018

	2018 CHF	2017 CHF
Cotisations, apports ordinaires et autres	9 711 393.50	9 452 622.50
Prestations d'entrée et apports	8 392 212.86	9 178 744.02
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrées	18 103 606.36	18 631 366.52
Prestations réglementaires	-5 786 857.95	-5 104 129.50
Prestations de sortie	-6 969 403.60	-6 778 351.35
Dépenses pour prestations et versements anticipés	-12 756 261.55	-11 882 480.85
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-10 585 568.30	-11 858 360.65
Produit de prestations d'assurance	1 183 073.40	746 792.50
Charge d'assurance (primes, fonds de garantie)	-1 400 447.75	-1 359 911.05
<b>Résultat net de l'activité de la partie assurance</b>	<b>-5 455 597.84</b>	<b>-5 722 593.53</b>
<b>Résultat net du placement global</b>	<b>-2 850 946.53</b>	<b>11 603 255.37</b>
Dissolution / constitution de provisions non-techniques	0.00	300 000.00
Autres recettes	10 023.63	7 088.83
Autres charges	-157 925.00	-341 992.00
Administration générale	-298 828.15	-366 328.66
Marketing et publicité	-3 804.50	-3 777.20
Courtier	0.00	0.00
Révision et expert en prévoyance professionnelle	-45 637.90	-47 139.30
Autorité de surveillance	-7 040.15	-7 688.50
Résultat annuel avant dissolution / constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-8 809 756.44	5 420 825.01
<b>Dissolution / constitution de réserves de fluctuation de valeurs</b>	<b>8 809 756.44</b>	<b>-5 420 825.01</b>
Excédent de recettes / Excédent de dépenses	0.00	0.00

## Degré de couverture



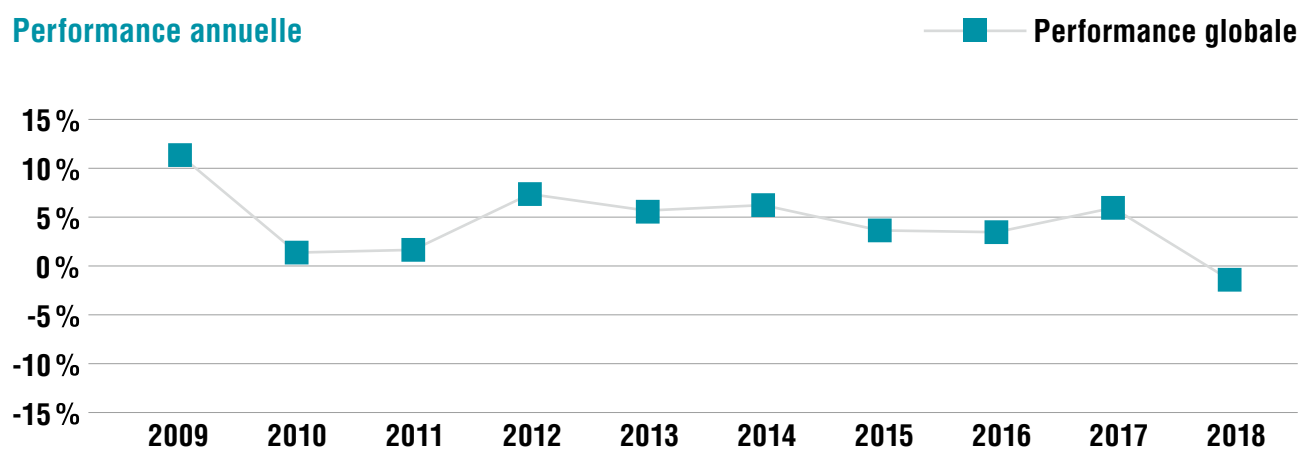
(Jusqu'au 31 décembre 2013 Caisse de prévoyance resp. Œuvre de prévoyance Employé; dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 caisse globale)

# I Placements

## Stratégie de placements au 31 décembre 2018

	Valeur comptable CHF	Pourcentage %	Stratégie %	Fourchette %
Liquidités	13 693 462.96	6.83	3	0–20
Débiteurs, créances	1 076 030.13	0.54	0	
Obligations en CHF	23 055 364.00	11.49	17.50	10–35
Obligations en devises étrangères non «hedgées»	11 179 718.00	5.57	5	0–15
Crédits d'exploitation	80 430.20	0.04	0	
Actions suisses	18 379 938.00	9.15	10	6–14
Actions suisses small & midcaps	9 387 037.00	4.68	5	0–10
Actions étrangères	21 401 389.00	10.67	12	8–16
Actions emerging markets	0.00	0.00	0	0–5
Immobilier	82 338 611.00	41.04	35	20–45
Placements alternatifs (ILS et SSL)	20 016 624.00	9.98	12.50	0–15
Compte de régularisation actif	15 186.15	0.01	0	
<b>Total des actifs</b>	<b>200 623 790.44</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	

## Performance annuelle



(Jusqu'au 31 décembre 2013 Caisse de prévoyance resp. Œuvre de prévoyance Employé; dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 Caisse globale)

## Intérêt

Désignation	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Ø
Intérêt	2.0	2.0	2.0	1.5	1.5	1.75	2.00	1.25	1.50	1.00	1.65
Intérêt LPP	2.0	2.0	2.0	1.5	1.5	1.75	1.75	1.25	1.00	1.00	1.58
Rentier	3.5	3.5	3.5	3.5	3.0	2.75	2.50	2.50	2.00	1.75	2.85
Performance	11.35	1.37	1.65	7.36	5.67	6.23	3.64	3.46	5.95	-1.41	4.53

(Jusqu'au 31 décembre 2013 Caisse de prévoyance resp. Œuvre de prévoyance Employé; dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 Caisse globale)

## La somme de tous les ratios de coûts saisis dans le compte d'exploitation

Coûts de gestion de fortune directement comptabilisés dans le compte d'exploitation (CE)	CHF 191 155.60
Coûts de gestion des immeubles directement comptabilisés	CHF 241 004.55
Somme de tous les ratios saisis dans le CE pour placements collectifs	CHF 366 427.05
<b>Total des frais de gestion de fortune</b>	<b>CHF 798 587.20</b>

Les frais de gestion de fortune se montent à 0,40% de la part du capital représentative pour la transparence des coûts.

La quote-part de transparence des coûts se monte à 100 %.



# I Organisation

## Forme juridique et but

La Caisse de prévoyance Ramoneur, avec siège à Aarau, a pour but la mise en œuvre de la prévoyance au sens des prescriptions de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et de ses dispositions d'application pour assurer les employés, les employeurs et les personnes de condition indépendante dans la profession de ramoneur, le contrôle de combustion ou autres entreprises connexes à la branche du ramonage ainsi que leurs proches et leurs survivants. La CPR fournit des prestations en cas d'invalidité, de décès, de vieillesse et dans le cadre de la propriété du logement, du divorce ainsi que lors de la sortie de la CPR pour changement d'emploi.

## Enregistrement LPP et Fonds de garantie

La CPR est inscrite au Registre numéro AG-0268 (jusqu'ici 690.087) et assujettie à la Fondation de surveillance LPP du canton d'Argovie. La CPR est affiliée au fonds de sécurité.

## Expert en prévoyance professionnelle

Toptima AG, Aarau, Pascal Renaud

## Organe de révision

BDO AG, Aarau, Stephan Krüttli

## Autorité de surveillance

Autorité de surveillance LPP du canton d'Argovie, Aarau

## Conseiller

Immeubles: Beat von Arx, Aarau  
Placements: Stephan Skaanes  
PPCmetrics AG, Zürich

## Risques techniques en matière d'assurance

Les risques de décès et d'invalidité sont entièrement réassurés à la Mobilière, Assurances et Prévoyance.



*Devant, de g. à dr.: Hannes Messmer, Guido Röthlisberger, René Schwab, Kaspar Bütikofer, Bruno Klopfenstein  
Arrière, de g. à dr.: Thomas Zimmerli, Pascal Steiner, Annina von Känel, Milena Bachmann (Kilian Jegen manque)*

## Conseil de fondation

### Représentants des employeurs :

Guido Röthlisberger, Coldrerio, Président  
Kilian Jegen, Baden  
Hannes Messmer, Schaffhouse  
René Schwab, Cornauxx

### Représentants des employés :

Bruno Klopfenstein, Rothrist  
Kaspar Bütikofer, unia Zürich  
Pascal Steiner, Souboz  
Thomas Zimmerli, unia Aarau

### Secrétariat

Caisse de prévoyance Ramoneur  
Renggerstrasse 44, 5000 Aarau  
Gérante: Annina von Känel  
Collaboratrice: Susanne Gutjahr,  
jusqu'au 31 mars 2018  
Assistante: Milena Bachmann,  
dès le 1er mai 2018

### Président d'honneur

Rudolf Bachmann, Maître ramoneur, Olten

# I Principaux objets traités par le Conseil de fondation de la CPR

## Mai 2018

- Le Conseil discute la question d'une Couverture d'assurance RC préjudice de fortune.
- Les comptes annuels 2017 sont approuvés.
- Le Conseil prend connaissance du rapport de management et du rapport de
- révision 2017 de BDO AG.
- Le Conseil prend connaissance de l'expertise actuarielle au 31.12.2017.
- Le Conseil prend acte des expériences avec le SCI (système de contrôle interne).
- Le Conseil prend acte du départ de
- Susanne Gutjahr et de l'engagement de Milena Bachmann.
- Le Conseil prend acte de la discussion relative aux locaux de bureau entre le CC de
- Ramoneur Suisse et d'une délégation du Conseil de fondation.
- Le Conseil décide des thèmes de la journée de formation continue.

## Novembre 2018

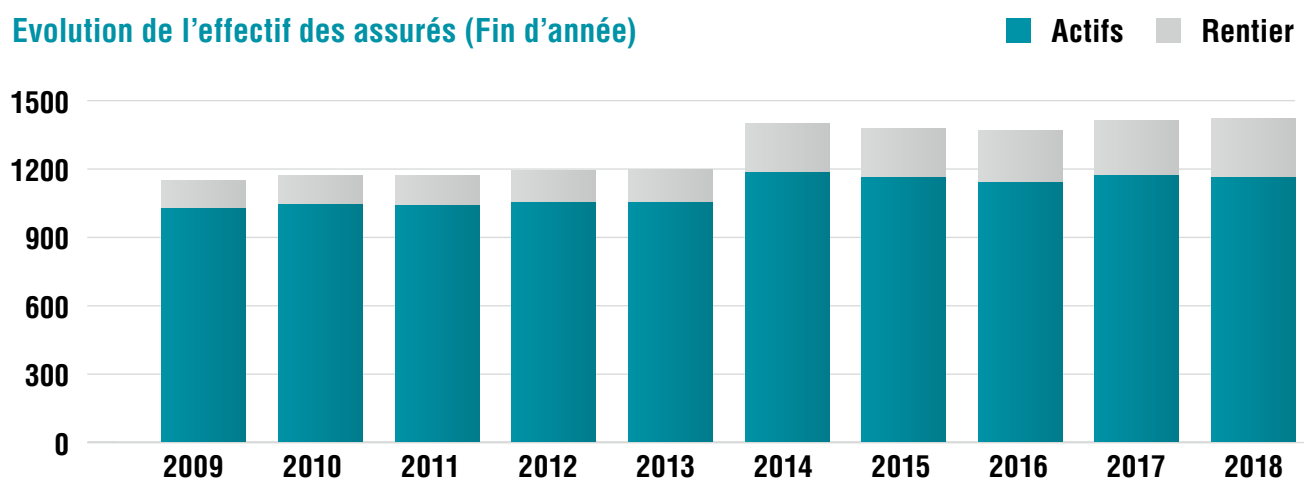
- Il est décidé de reporter la journée de formation continue au mois de juin 2019.
- La révision de la matrice des risques du Conseil de fondation est agendée pour la journée de formation continue en 2019.
- La réglementation des compétences dans les différentes divisions ainsi qu'un règlement concernant les débours et le personnel seront discutés à la prochaine séance du Conseil de fondation.
- Le Conseil prend connaissance du rapport d'évaluation de tous les immeubles.
- La question d'une Couverture d'assurance RC préjudice de fortune fera l'objet d'une discussion approfondie à la journée de formation continue en 2019.
- La nouvelle version du contrat d'adhésion
- et les avenants y afférents sont approuvés.
- Ils entrent en vigueur au 1er janvier 2019.
- La réglementation des signatures pour les comptes bancaires est étendue.

- Le Conseil décide de la marche à suivre concernant l'appel d'offres pour le contrat de réassurance; le contrat avec la Mobilière expire au 31 décembre 2019.
- Le Conseil prend connaissance du bilan provisoire au 30.09.2018 et du rapport de management.
- Le taux de rémunération définitif pour 2018 se monte à 1.0 %.
- Il est décidé d'adapter les valeurs comptables des immeubles aux valeurs d'évaluation 2018. Les évaluations ont été réalisées selon la méthode DCF.
- Le taux d'intérêt actuariel est abaissé de 2.0 % à 1.75 %. Les provisions correspondantes sont dissoutes.
- Il y eut une résiliation d'un contrat d'adhésion pour le 31 décembre 2018.
- Les paramètres sont fixés pour l'année 2019.
- Beat von Arx, Aarau, est nommé comme conseiller immobilier externe indépendant
- (entrée en service le 01.01.2019).
- Le mandat périodique actuel des membres du Conseil de fondation expire au 30 juin 2019.
- Le Conseil prend acte de deux démissions des membres du Conseil de fondation pour la fin de la période administrative.
- Il est décidé de réduire les membres du Conseil de fondation à six à partir de la nouvelle
- période administrative.
- Il est décidé de cesser les activités de la commission de placements et immobilier à
- partir de la nouvelle période administrative.
- Le Conseil décide de la participation à l'AD 2019 de Ramoneur Suisse au Tessin.
- Le Conseil décide de rendre honneur à Annina von Känel pour ses 15 années de service.

# I Chiffres-clés

	2018	2017
Assurés actifs	1 159	1 167
Rentières et rentiers	262	244
Effectif global	1 421	1 411
Fortune de la caisse (en MCHF)	201	203
Capital de prévoyance des assurés actifs (en MCHF)	119	118
Capital de prévoyance des rentiers (en MCHF)	52	47
Provisions techniques d'assurance (en MCHF)	11	9
Rémunération de l'avoir des assurés actifs	1.00 %	1.50 %
Taux d'intérêt actuariel	1.75 %	2.00 %
Degré de couverture	108.50 %	114.00 %
Performance de la fortune globale	- 1.41 %	5.95 %

## Evolution de l'effectif des assurés (Fin d'année)



(Jusqu'au 31 décembre 2013 Caisse de prévoyance resp. Œuvre de prévoyance Employé; dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 Caisse globale)



**Pensionskasse Kaminfeger**  
Caisse de prévoyance Ramoneur  
Cassa di previdenza Spazzacamino

| [www.pkkaminfeger.ch](http://www.pkkaminfeger.ch)